



Certitude et réconfort

La responsabilité commune de superviser la sainte cène afin que l'alliance ne soit pas profanée

Faut-il aussi admettre à la Sainte Cène ceux qui se montrent infidèles et impies par ce qu'ils déclarent et vivent?

Non, car l'Alliance serait alors profanée et la colère de Dieu excitée contre toute la communauté¹. C'est pourquoi l'Église doit les exclure, par le pouvoir des clefs, jusqu'au changement de leur vie; tel est l'ordre du Christ et de ses apôtres².

1. Ps 50.16-23; És 1.11-15; 1 Co 11.17-34.
2. Mt 16.18-19; Mt 18.18.

Catéchisme de Heidelberg, Q&R 82

1. Un privilège commun dans l'alliance
2. Une responsabilité commune dans l'alliance
3. Où voyons-nous cette responsabilité commune dans la Bible?
4. Qu'est-ce que les anciens doivent évaluer?
5. Deux critères d'admission
6. Qu'arrive-t-il si la table du Seigneur est profanée?
7. Soyons fidèles, sages et courageux

Nous avons vu dans l'article précédent que la sainte cène est pour les croyants qui vivent dans l'alliance. Quels sont ceux qui doivent venir à la table du Seigneur? Ceux qui reconnaissent humblement leurs péchés, qui cherchent refuge en Jésus-Christ seul pour leur salut et croient en leur pardon complet par son unique sacrifice, et qui ont le désir de vivre de plus en plus dans l'obéissance au Seigneur par son Saint-Esprit. Ce sont là les trois conditions pour vivre dans l'alliance de grâce.

Notre participation à la table du Seigneur est d'abord notre responsabilité personnelle. Nous devons nous examiner nous-mêmes en tant que membre de l'Église du Seigneur (1 Co 11.28). Nous en convenons tous. Cette responsabilité personnelle s'accompagne aussi d'une responsabilité commune. Cette dimension est plus difficilement comprise de nos jours. Puisque la sainte cène est le repas de la

Nouvelle Alliance, le Seigneur veut que sa table soit bien administrée et supervisée. Ce n'est pas tout le monde qui peut être admis, mais seulement ceux qui vivent une vie sainte en communion avec Dieu.

« Faut-il aussi admettre à la sainte Cène ceux qui se montrent infidèles et impies par ce qu'ils déclarent et vivent? Non, car l'Alliance serait alors profanée et la colère de Dieu excitée contre toute la communauté » (Q&R 82).

Les anciens ont la responsabilité de veiller à ce que l'alliance ne soit pas profanée!

1. Un privilège commun dans l'alliance

La sainte cène est un immense privilège que le Seigneur a donné à son Église comme signe et sceau de son alliance de grâce. C'est un repas de fête et de joie qui célèbre l'alliance de Dieu avec son peuple. La Nouvelle Alliance a été scellée par son sang. C'est pour sauver son peuple de ses péchés qu'il est mort sur la croix. Nous célébrons ensemble cette réalité à sa table. La mort expiatoire de Jésus-Christ et le don de son Esprit produisent comme fruit non pas seulement des individus croyants, mais aussi la réalité nouvelle de l'Église, que la Bible appelle « *le corps du Christ* » (voir 1 Co 12.27; Ép 1.23; 4.12; 5.30). Le Seigneur prend soin non seulement de chaque enfant de Dieu, mais aussi de son corps. Quand nous célébrons la cène, nous le faisons dans le contexte du corps du Christ qu'est l'Église et nous en recevons de grands bienfaits en tant que corps.

Par exemple, nous sommes exhortés à nous aimer les uns les autres et à nous pardonner comme le Seigneur nous a pardonné. C'est la raison pour laquelle nous ne célébrons pas la cène isolément les uns des autres, chacun chez soi, mais ensemble en Église. La table du Seigneur est une table familiale. Voilà pourquoi l'apôtre Paul déclare : « *Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous sommes un seul corps; car nous participons tous à un même pain* » (1 Co 10.17). La « *communion au corps du Christ* » (1 Co 10.16) est certainement la communion spirituelle à son corps livré pour nous, mais aussi la communion dans un même corps qu'est l'Église. C'est pourquoi, dans sa première lettre aux Corinthiens, l'apôtre Paul, après avoir donné un enseignement sur la sainte cène (1 Co 10 et 11), enchaîne sur les dons spirituels (1 Co 12), puis sur l'amour fraternel (1 Co 13). Chaque membre du corps a reçu de l'Esprit un don spirituel qu'il est appelé à mettre à profit et à exercer pour l'utilité commune à l'intérieur du corps du Christ qu'est l'Église (1 Cor 12.7). Chaque membre du corps est avant tout appelé à aimer son prochain, en particulier les autres membres du même corps. La participation à la sainte cène prend son sens dans une vie de service actif et d'amour fraternel à l'intérieur du corps racheté par le sang du Christ.

2. Une responsabilité commune dans l'alliance

Qui dit privilège dit aussi responsabilité. La sainte cène n'est pas un privilège uniquement pour des individus croyants, isolés les uns des autres. Ce privilège est commun au peuple racheté. De même, les responsabilités qui en découlent n'appartiennent pas seulement à des individus, mais sont aussi confiées à l'Église. Chaque croyant individuellement a certes sa propre responsabilité de s'examiner et de se préparer à célébrer dignement le repas du Seigneur. Chaque croyant a également sa responsabilité personnelle de mettre ses dons au service du corps et d'aimer ses frères et sœurs

comme le Seigneur l'a aimé. Toutefois, l'Église a également la responsabilité commune de veiller à ce que la cène soit célébrée dignement et saintement, comme les croyants à Corinthe qui formaient un seul corps et devaient veiller à préserver la sainteté de l'Église et à discipliner celui qui persistait dans le péché d'inceste (1 Co 5). Il est important de bien comprendre que les privilèges et les responsabilités entourant la participation à la table du Seigneur appartiennent à l'Église locale.

Il ne s'agit pas là d'un fardeau, d'un carcan, d'une étroitesse d'esprit ou d'une invention humaine. C'est plutôt une réalité spirituelle très belle, voulue et créée par le Seigneur pour notre bien, pour notre progrès dans la foi et pour sa propre gloire. Dans notre monde si individualiste où chacun est tellement centré sur soi-même et sur ses droits individuels, il est rafraîchissant de découvrir dans la Bible la richesse et la sagesse insondable de Dieu. Le Seigneur nous a placés dans son corps qu'est l'Église. Il veut que nous nous mettions ensemble à l'écoute de sa Parole, que nous prenions soin de veiller les uns sur les autres, que nous nous exhortions mutuellement (Hé 10.24-25) et que nous soyons guidés par les anciens qu'il a établis dans son Église (Ac 20.28; 1 Tm 3.5; Hé 13.17). C'est dans ce contexte que la table du Seigneur joue un rôle utile et important dans l'Église.

La prédication de la Parole, l'administration des sacrements et la discipline spirituelle forment un tout cohérent dans la vie en Église. Après tout, l'atelier du Saint-Esprit n'est pas compartimenté. L'Esprit de Dieu utilise les outils de la prédication de sa Parole et de l'administration des sacrements en conjonction avec l'ordre qu'il a lui-même établi dans son Église. La cène nous est donnée pour fortifier notre foi personnelle, mais aussi pour l'édification du corps. Les deux dimensions sont inséparables. Notre foi personnelle grandira à l'intérieur du corps, et le corps sera édifié par l'engagement de chaque membre. L'auto-examen individuel de chacun qui participe à la sainte cène aura un effet bénéfique sur l'ensemble du corps. En retour, la supervision de la cène par le corps et par les anciens nous stimulera à mieux exercer notre responsabilité personnelle. Notre responsabilité personnelle et notre responsabilité commune ne sont pas opposées l'une à l'autre. C'est en recevant l'instruction de la Parole de Dieu dans l'Église, en étant entourés de l'amour et des prières des frères, et en étant guidés par la direction sage des anciens que nous pourrions véritablement « *discerner le corps du Christ* » et vivre de mieux en mieux dans la joie de son salut.

Notre préparation à participer dignement à la table du Seigneur va de pair avec notre engagement en Église et notre désir de servir nos frères et sœurs selon la Parole de Dieu. Pour reprendre les mots de Calvin : La participation à la cène, dit-il, est un moyen par lequel :

« ... l'amour mutuel entre eux est nourri et entretenu afin de se le témoigner les uns aux autres, discernant son lien dans l'unité du corps de Jésus-Christ. Toutes les fois que nous communions au signe du corps du Seigneur, nous nous obligeons mutuellement l'un à l'autre comme par un acte officiel, à accomplir des actes d'amour, afin qu'aucun d'entre nous ne fasse rien qui blesse son frère, n'omette rien dont il pourrait l'aider et le secourir, chaque fois que la nécessité s'en fera sentir et qu'il en aura le moyen.¹ »

1 Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, IV,17,44, Éditions Kerygma, Éditions Excelsis, 2009, p. 1338.

C'est dans ce contexte large qu'il nous faut comprendre la responsabilité commune de superviser la participation à la sainte cène que le Seigneur a confiée à son Église et aux anciens. Nous devons veiller à ce que la cène ne soit pas traitée comme une cafétéria où chacun vient se servir à sa guise, sans avoir à rendre compte de quoi que ce soit devant ses frères et sœurs avec qui il s'assoit à la table.

Lorsqu'un visiteur inconnu arrive au culte, mange et boit à la table du Seigneur sans avoir été admis de manière responsable par les anciens, puis repart en vitesse après la célébration sans « laisser d'adresse » ou ne désirant pas s'engager à servir ses frères et sœurs dans l'Église, quel est le sens de tout cela? En quoi l'alliance de Dieu est-elle honorée pour la gloire de Dieu et en quoi le repas du Seigneur est-il célébré dignement en Église, pour le bien de ses membres et l'édification de son corps?

3. Où voyons-nous cette responsabilité commune dans la Bible?

Le texte de Paul en 1 Corinthiens 5 en donne un bon exemple. Dans ce passage, Paul fait des reproches à l'Église de Corinthe.

« On entend parler constamment d'inconduite parmi vous, et d'une inconduite telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père » (1 Co 5.1).

L'Église de Corinthe tolérait le péché d'inceste! Cet homme et cette femme vivaient ensemble comme si de rien n'était. Ils continuaient de participer à la cène sans que l'Église intervienne. Paul dit à l'Église : « Qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus! » (1 Co 5.5). Qui devait livrer cet homme à Satan? Qui devait purifier l'Église du « vieux levain »? Autrement dit, qui devait s'assurer que cet homme et cette femme ne participent pas à la table du Seigneur et soient exclus de l'Église jusqu'à ce qu'ils se repentent? Paul donne l'ordre à toute l'Église. C'est l'Église de Corinthe tout entière qui avait l'autorité et la responsabilité de s'assurer que l'Église du Seigneur ne soit pas contaminée par le péché et que la table du Seigneur ne soit pas profanée. Les anciens représentent l'Église et agissent avec l'autorité que Dieu a confiée à son Église.

4. Qu'est-ce que les anciens doivent évaluer?

Les anciens ne peuvent pas connaître le cœur d'une personne. Il peut y avoir des hypocrites qui se glissent dans l'Église. La réponse 81 du Catéchisme le reconnaît : « Mais les hypocrites et les pécheurs obstinés mangent et boivent leur propre jugement. » Un hypocrite est une personne qui fait semblant d'être chrétienne. Elle présente extérieurement une religiosité, mais son cœur n'a pas véritablement d'attachement à Dieu. Elle ne se repent pas de ses péchés, ne croit pas au pardon grâce au sacrifice de Jésus-Christ et ne désire pas sincèrement servir le Seigneur. Que faire pour régler un tel problème? Le seul remède à la présence d'hypocrites dans l'Église est la prédication solide de la Parole qui peut interpeller et transformer les cœurs. Pour le reste, il n'est pas possible d'empêcher un hypocrite de venir à la table du Seigneur. Celui-là « mange et boit un jugement contre lui-même » (1 Co 11.29). Chacun a sa responsabilité personnelle devant Dieu. Les hypocrites peuvent faire semblant d'être chrétiens pendant des années sans que l'Église ne puisse rien faire, mais à la fin Dieu les jugera. L'Église n'est

pas tenue responsable de ces personnes. On ne peut pas voir les cœurs. Ultimement, Dieu veille lui-même sur sa table.

Cependant, l'Église doit tout de même veiller à ce que la cène demeure sainte. « *Faut-il aussi admettre à la sainte Cène ceux qui se montrent infidèles et impies par ce qu'ils déclarent et vivent? Non!* » (Q&R 82). Ceux qui démontrent par leurs paroles ou par leurs actions qu'ils sont incroyants ne doivent pas être admis à la cène. D'après la Bible, il y a des gens qui mènent une « bonne vie », mais qui ont le cœur mauvais (les hypocrites). Toutefois, le contraire n'existe pas. Il n'y a pas de gens qui vivent une mauvaise vie et qui ont un cœur droit. Autrement dit, de bonnes actions ne sont pas nécessairement le signe d'un cœur croyant, mais des actions mauvaises sont nécessairement le signe d'un cœur mauvais. Nous ne parlons pas ici des faiblesses de la chair qui nous restent, mais d'une désobéissance volontaire et persistante aux commandements de Dieu.

Peut-on accepter le fait qu'une personne persiste dans son péché? La Bible répond non! Dans ce cas, l'Église peut et doit intervenir pour lui dire : « Vous n'avez pas le droit de participer à la sainte cène. » Pour quelle raison? Parce que la sainte cène est pour les croyants, et les croyants se reconnaissent à leurs fruits. La Bible nous enseigne que nous reconnaissons un arbre à ses fruits (Mt 7.16-20). Nous ne voyons pas la racine, mais nous voyons les fruits. Ces fruits se voient dans nos paroles et nos actions.

Ceux qui participent à la cène reconnaissent-ils leurs péchés? Confessent-ils de leur bouche qu'ils croient avoir le pardon complet en Jésus seul? Déclarent-ils leur désir d'améliorer leur vie? Est-ce que cela se voit dans leur vie? Est-ce qu'ils combattent leurs péchés et leurs faiblesses en s'appuyant sur la grâce de Dieu et sur la force du Saint-Esprit? Nous ne pouvons pas voir les cœurs, mais nous pouvons voir les fruits. S'il n'y a pas de fruit en paroles et en actions, la personne ne devrait pas être admise à la table du Seigneur. Ses paroles ou ses actions montrent qu'elle ne s'est pas véritablement examinée selon les trois critères bibliques.

5. Deux critères d'admission

La question et réponse 82 souligne bien la responsabilité commune de l'Église. Pour admettre ou refuser d'admettre quelqu'un à la sainte cène, les anciens doivent considérer les deux critères suivants : « *ce qu'ils déclarent et vivent* », la doctrine et la vie, ce que la personne confesse de sa bouche et sa manière de vivre en action.

Le Seigneur ne demande pas aux anciens de fouiller les secrets du cœur d'une personne. Cela appartient à Dieu seul. Il peut y avoir des hypocrites qui participent indignement à la cène, mais nous n'en sommes pas responsables en tant qu'Église. L'Église est toutefois responsable de connaître et d'évaluer la doctrine qu'une personne professe et la vie qu'elle mène. Si elle ne le fait pas, elle ouvre nécessairement la voie à la profanation de la table du Seigneur. Les anciens doivent avoir la possibilité d'évaluer de manière sérieuse et responsable la doctrine et la vie de toute personne qui voudrait participer à la cène. C'est leur responsabilité, car c'est à eux que le Seigneur a confié la responsabilité de paître son troupeau et de veiller sur son Église (Ac 20.28; 1 Pi 5.2).

C'est pourquoi des démarches précises sont prévues pour l'admission des enfants de l'alliance à la sainte cène (instruction biblique, préparation à la profession de foi, mise à l'épreuve dans le temps, examen par le conseil des anciens, profession de foi publique par laquelle ils déclarent leur foi, acceptent les promesses de Dieu, s'engagent à servir Dieu dans son Église et promettent de se soumettre à la direction des anciens). C'est pourquoi des démarches précises pour les visiteurs doivent également être prévues. Ces démarches devront être similaires à ce qui est demandé à nos enfants, afin d'être équitables et pour qu'il n'y ait pas deux poids deux mesures dans l'Église du Seigneur. En Israël, c'était la volonté explicite du Seigneur qu'il y ait « *une même loi pour l'autochtone et pour l'immigrant* » concernant la participation à la fête de la Pâque. Seuls ceux qui avaient accepté les conditions et les sacrements de l'alliance pouvaient participer au repas pascal (Ex 12.48-49).

Malheureusement, il peut arriver que la responsabilité commune de l'Église ne soit pas exercée correctement et qu'ainsi la table du Seigneur soit profanée.

6. Qu'arrive-t-il si la table du Seigneur est profanée?

Nous confessons que si « *ceux qui se montrent infidèles et impies par ce qu'ils déclarent et vivent* » (Q&R 82) sont admis à la sainte cène, l'alliance est alors profanée. Cela signifie que l'Église ne reconnaîtrait pas ou ne respecterait pas la sainteté de l'alliance de Dieu, qu'elle ne prendrait pas au sérieux l'œuvre de rédemption de Jésus-Christ, le prix qu'il a payé pour nous affranchir du péché et la puissance de renouvellement de son Esprit. Elle lancerait alors le message que le Seigneur Jésus accepte le péché ou les fausses doctrines, ce qui ternirait la gloire de Dieu et porterait atteinte à sa réputation.

Deuxièmement, à cause de cela, l'Église attirerait le jugement de Dieu sur elle. « *La colère de Dieu serait excitée contre toute la communauté* » (Q&R 82). Négliger de bien superviser l'admission à la sainte cène est dangereux pour l'Église.

Nous connaissons dans la Bible plusieurs exemples où le péché d'une seule personne a eu des conséquences terribles sur tout le peuple de Dieu. Nous avons l'exemple d'un Israélite coupable de péché dans les plaines de Moab, dont la mise à mort a mis fin à la colère de Dieu (Nb 25.1-11). À cause du péché d'Akân, « *la colère de l'Éternel s'enflamma contre les Israélites* », entraînant la défaite du peuple d'Israël contre la ville d'Aï (Jos 7.1-5). Le péché non discipliné des fils d'Éli a eu des conséquences désastreuses sur le peuple d'Israël (1 S 2; 4.10-11). Nous pourrions encore citer les crimes de David qui ont entraîné des drames familiaux et des conséquences néfastes pour tout le peuple de Dieu, l'infidélité de Salomon qui a causé la division du royaume ou encore les péchés des rois d'Israël qui ont attiré le jugement de Dieu sur l'ensemble du peuple. À Corinthe, plusieurs dans l'Église étaient malades et plusieurs même sont morts du fait que la sainte cène n'était pas célébrée dignement.

« *C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup de malades et d'infirmes, et qu'un assez grand nombre sont décédés. Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés* » (1 Co 11.30).

En tolérant de fausses doctrines ou des comportements pécheurs, en refusant de faire des réprimandes, l'Église devient consentante, approuve le mal par son silence, laisse le mauvais levain

influencer toute la pâte, et par conséquent, attire le jugement de Dieu sur elle. Dans le cas d'un hypocrite que l'Église ne peut pas reconnaître, la punition retombe sur lui. Il mange et boit son propre jugement. Mais dans le cas d'une responsabilité commune mal exercée, la punition retombe sur toute la communauté. Le Seigneur a adressé de sérieux avertissements aux sept Églises de l'Apocalypse (Ap 2 et 3). Il peut aller jusqu'à ôter son chandelier du milieu d'une Église, c'est-à-dire retirer sa présence même et la lumière de son Esprit.

Troisièmement, quand nous laissons la table du Seigneur être profanée, nous manquons d'amour envers notre prochain. Au lieu de « *veiller les uns sur les autres* » (Hé 10.24) et de veiller à ce que chacun soit bien préparé à participer à la cène, au lieu d'avertir un frère avec douceur, nous faisons preuve d'indifférence et nous le laissons dans une condition spirituelle très dangereuse. Notre participation à la table du Seigneur n'est pas une affaire privée entre nous et notre Dieu qui ne concernerait pas les autres qui participent à la même table. Une telle façon de voir la cène n'est pas fidèle à la Parole de Dieu.

« *Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous sommes un seul corps; car nous participons tous à un même pain* » (1 Co 10.17). La participation à un même pain est la démonstration que nous faisons partie d'un même corps qu'est l'Église. Nous devrions donc faire de notre mieux pour nous assurer que non seulement nous participons dignement, mais aussi que nos frères et sœurs y participent dignement. Nous devons faire preuve d'amour envers nos frères et sœurs dans l'Église. Si nous sommes reconnaissants au Seigneur pour ce si grand salut, nous allons aimer notre prochain et nous soucier de lui.

7. Soyons fidèles, sages et courageux

« *C'est pourquoi l'Église doit les exclure, par le pouvoir des clefs, jusqu'au changement de leur vie; tel est l'ordre du Christ et de ses apôtres* » (Q&R 82). Pour pouvoir exercer sa responsabilité commune, l'Église a reçu du Seigneur une autorité commune, « le pouvoir des clefs » lui permettant et l'obligeant d'exclure ceux qui sont infidèles par leur mauvaise doctrine ou impies par leur mauvaise vie, jusqu'à ce qu'ils se repentent. C'est une responsabilité très sérieuse qui a de grandes conséquences! Exercer une telle responsabilité demande beaucoup de sagesse.

Refuser d'admettre quelqu'un à la sainte cène demande aussi du courage. Les anciens sont des pécheurs, eux aussi, et dépendent aussi de la grâce de Dieu. Ils doivent prier pour la sagesse, le courage et l'amour dont ils ont besoin et que le Seigneur a promis de donner à ses serviteurs (2 Tm 1.7). L'Église doit aussi prier pour eux, afin qu'ils reçoivent du Saint-Esprit la force, la sagesse et l'amour dont ils ont besoin pour bien exercer leur ministère.

Ne prenons pas à la légère notre responsabilité commune. Car si nous sommes pécheurs, Dieu, lui, est saint. « *Tel est l'ordre du Christ et de ses apôtres* » (Q&R 82), qui ont commandé à l'Église de veiller à la sainteté de la table du Seigneur et d'exercer une bonne discipline dans l'Église. Bien superviser la participation à la sainte cène n'est pas une invention humaine, c'est une question d'obéissance au Seigneur!

Paulin Bédard, pasteur

Certitude et réconfort, série d'études doctrinales sur le Catéchisme de Heidelberg.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))